



# GTh Aménagement du territoire -PNMH- Point d'actualité

09 mai 2019





# Actualités

- I. Rapport IPBES
- II. Rapport parlementaire sur les politiques milieux humides
- III. Assises de l'eau « Grand Cycle »
- IV. Plan national d'action en faveur des milieux humides



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# I. Rapport IPBES



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

## I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les  
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand  
Cycle »

IV. Plan national d'action en  
faveur des milieux humides

# Chiffres catastrophiques

- 1.000.000 d'espèces animales et végétales menacées d'extinction
- Plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'1/3 de tous les mammifères marins menacés.
- 75 % de l'environnement terrestre et environ 66 % du milieu marin significativement modifiés par l'action humaine.
- Plus d'1/3 de la surface terrestre et près de 3/4 des ressources en eau douce destinées à l'agriculture ou à l'élevage.
- Plus du doublement des zones urbaines depuis 1992.
- **Perte en 2000 de 87% des ZH présentes au 18e siècle**
- **Actuellement disparition des ZH 3 fois plus rapide en % que celle des forêts.**
- Multiplication par 10 de la pollution par les plastiques depuis 1980 : notamment rejets industriels et agricoles arrivant dans les écosystèmes côtiers => plus de 400 « zones mortes » dans les océans, soit environ 245.000 km<sup>2</sup> > Royaume-Uni.



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

## I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les  
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand  
Cycle »

IV. Plan national d'action en  
faveur des milieux humides

# Quelles orientations ?

- Facteurs responsables par ordre décroissant : (1) les changements d'usage des terres et de la mer ; (2) l'exploitation directe de certains organismes ; (3) le changement climatique ; (4) la pollution et (5) les espèces exotiques envahissantes.
- Présentation d'un large éventail d'exemples d'actions en faveur du développement durable et des trajectoires pour les réaliser dans des secteurs tels que l'agriculture, la foresterie, les écosystèmes marins, les écosystèmes d'eau douce, les zones urbaines, l'énergie, les finances et bien d'autres.
- Importance d'adopter une gestion intégrée et des approches intersectorielles qui prennent en compte les compromis entre la production alimentaire et celle de l'énergie, les infrastructures, la gestion de l'eau douce et des zones côtières, ainsi que la conservation de la biodiversité.
- Pour créer une économie mondiale durable, évolution des systèmes financiers et économiques mondiaux identifiée comme un élément clé des politiques futures plus durables - loin du paradigme actuel de la croissance économique.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# **II. Rapport parlementaire sur les politiques milieux humides**



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les  
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand  
Cycle »

IV. Plan national d'action en  
faveur des milieux humides

# Calendrier

- Remis au Premier ministre et MTES fin janvier et publié en février

*<http://rapportterresdeauterresdavenir.com/Rapport.pdf>*

- Travail démarré / échanges avec les parlementaires
- Intégration également des résultats des Assises de l'eau
- Définition des travaux à mener et lancement des 1ers chantiers et des concertations
- Probablement un 1<sup>er</sup> chantier juridique dont proposition de loi
- Présentation du rapport aux DREAL et en CNB avant l'été



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les  
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand  
Cycle »

IV. Plan national d'action en  
faveur des milieux humides

# Axes préconisés

## 1. Action résolue et structurée de sensibilisation :

- Renforcer la stratégie de communication , notamment envers les élus des territoires et le grand public (sur la base des « sept services »)
- Développer le potentiel touristique
- Vocation des organismes relais
- Accroître les MH en espaces protégés
- Programme de restauration de 100 000 ha de tourbières

## 2. Mise en responsabilité des territoires et « projets de terres d'eau » :

- Lancer des appels à partenariats locaux pour les ZH, avec diverses échelles selon les territoires
- Avec adaptabilités des normes...
- Implication des grandes collectivités (Régions,...)



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les  
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand  
Cycle »

IV. Plan national d'action en  
faveur des milieux humides

### 3. Renforcement du cadre d'action :

- Définir un 4<sup>ème</sup> Plan national
- Réviser le Code de l'environnement : redéfinition des ZH et renforcement
- Mieux intégrer les ZH dans le Code urbanisme
- Renforcer la connaissance (chantiers en cours : cartographie/inventaires)

### 4. Mise en responsabilité des territoires et « projets de terres d'eau » :

- PSE : PAC / action 24 Plan Biodiversité / « fonds commun » / ...
- Renforcement des budgets des agences de l'eau consacrés aux MH
- Ressources « prévention des risques »: fonds Barnier en dédommagement / collectivité bénéficiaire / organismes d'assurance
- Utilisation de la taxe GEMAPI
- Dispositif de compensation carbone
- Fiscalité adaptée : exonération TFNB / tourbières / droits de mutation / IFI / fiscalité imperméabilisation-assèchement / ORE
- Labels et signes de reconnaissance
- Outil de gestion foncière : Associations foncières pastorales



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# **III. Assises de l'eau « Grand Cycle »**

- Prise en compte des contributions à la consultations versées aux travaux du COPIL et des groupes de travail : 33 contributions sur les ZH
- 2 réunions en mars puis avril des groupes de travail :
  - « *Solutions fondées sur la nature* » dont MH (UICN),
  - « *Economiser* » (Métropole Nice CA),
  - « *Protéger* » (Paris),
  - « *Partager* » (FNE/APCA)
- COPIL final mi-mai
- Conclusions des Assises de l'eau a priori fin mai
- Sur MH : mises en avant notamment comme SfN, il est prévu que les livrables comportent un volet dédié aux MH et au renforcement de leur préservation



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# **IV. Plan national d'action en faveur des milieux humides**

# Calendrier – Stratégie/Plan national MH

- Rédaction du bilan complet au 31/12/2018 (juin) & élaboration d'une brochure de valorisation par DEB et animateurs avec appui des pilotes d'action et des Gth
- Réunion de la Commission « Stratégie » du CNB en format GNMH le **16 septembre** : bilan, travaux en cours, modalités de construction du 4<sup>ème</sup> plan
- Poursuite du 3<sup>ème</sup> PNMH « enrichi » (chantiers nouveaux issus du rapport)

2019

2020

2021

- Poursuite du 3<sup>ème</sup> PNMH enrichi
- Evènement national de valorisation des travaux du 3<sup>ème</sup> PNMH ou 2021
- Elaboration de la future stratégie MH et 4<sup>ème</sup> Plan d'actions MH
- Congrès mondial de la nature UICN

- Stratégie MH et 4<sup>ème</sup> Plan d'actions comme volet de la future Stratégie nationale pour la biodiversité

11a	MNHN/AFB	<i>Réaliser une méthode d'évaluation rapide des fonctions des MH</i>
11b	(Collectivités)	<i>Développer plans territoriaux de préservation/restauration des ZH</i>
11c	MTES/CGDD	<i>Poursuivre l'expérimentation sur la séquence ERC en zone humide</i>
14	MTES/DEB	<i>Mettre en oeuvre les plans d'action des SRCE/SAR en matière de restauration des MH</i>
26	MTES/DGPR-DEB	<i>Guide de prise en compte des MH dans une approche intégrée de prévention des inondations</i>
27	Cerema	<i>Fiche thématique de prise en compte des MH dans une approche intégrée de protection des captages d'alimentation en eau potable (AEP)</i>
28	AFEPTB	<i>Recenser, structurer et valoriser les expériences de mise en synergie de la gestion des MH et de la prévention du risque d'inondation ou de submersion marine</i>
46	AFB (Onema)	<i>Organiser un colloque national sur la continuité écologique et le fonctionnement des milieux littoraux et estuariens</i>
47	CdLittoral	<i>Poursuivre la dynamique de protection foncière des MH littoraux et estuariens</i>
48	FMA + MTES/DEB	<i>Promouvoir le rôle des MH dans la gestion des risques littoraux et dans la gestion intégrée du trait de côte</i>

11a	MNHN/AFB	Réaliser une méthode d'évaluation rapide des fonctions des MH
11b	(Collectivités)	Développer plans territoriaux de préservation/restauration des ZH
11c	MTES/CGDD	Poursuivre l'expérimentation sur la séquence ERC en zone humide
14	MTES/DEB	Mettre en oeuvre les plans d'action des SRCE/SAR en matière de restauration des MH
26	MTES/DGPR-DEB	Guide de prise en compte des MH dans la gestion des inondations
27	Cerema	Fiches thématiques de prise en compte des MH dans la gestion de protection des captages d'alimentation
28	AFEPTB	Recenser, structurer et valoriser les expériences de gestion des MH et de la prévention du risque de submersion marine
46	AFB (Onema)	Organiser un colloque national sur la continuité écologique et le fonctionnement des milieux littoraux et estuariens
47	CdLittoral	Poursuivre la dynamique de protection foncière des MH littoraux et estuariens
48	FMA + MTES/DEB	Promouvoir le rôle des MH dans la gestion des risques littoraux et dans la gestion intégrée du trait de côte

**10 actions :**

- 5 réalisées et poursuivies
- 4 en cours
- 1 non démarrée



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les  
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand  
Cycle »

IV. Plan national d'action en  
faveur des milieux humides

## Bilan – Observations

- Fiches bilan diffusées avant la réunion – retour des membres et prise en compte des remarques jusqu'au 24 mai



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Merci de votre attention

